

Règlement du concours « Et en plus je parle français à mon travail ! »

Dans le cadre du jumelage entre la ville de Riga et celle de Bordeaux, l'**Ambassade de France en Lettonie**, en partenariat avec **la ville de Bordeaux**, a le plaisir de vous proposer le concours vidéo « **Et en plus je parle français à mon travail !** ».

Ce concours s'adresse aux **professionnels de Lettonie, travaillant ou vivant à Riga, débutants en français ou experts**, quel que soit le domaine dans lequel ils travaillent.

Le principe : **filmez-vous sur votre lieu de travail, et montrez-nous que le français vous est utile !**

Critères de participation

- Être majeur
- Être de nationalité lettone
- Habiter ou travailler à Riga
- Le personnel de l'Institut français de Lettonie et de l'Ambassade de France ne peut participer

Critères d'évaluation

- Respect du règlement du concours
- Créativité, originalité, implication
- Même s'il s'agit d'une vidéo amateur, les efforts fournis pour les éventuels effets sonores ou visuels seront appréciés
- Le soin apporté à l'expression orale sera pris en compte, même pour les débutants en français

Modalités de participation

- Les vidéos dureront de **30 secondes à 2 minutes maximum**
- Envoyez la **fiche d'inscription complétée et signée** par courriel à communication@institut-francais.lv **accompagnée de la vidéo** (au format MP4 par wetransfer ou via un lien youtube ou Vimeo)
- Concours ouvert jusqu'au dimanche **19 mai 2019 inclus**.

A noter : l'Institut français de Lettonie se réserve le droit d'utiliser et de diffuser votre vidéo à des fins de communication.

Jury et prix

Le jury du concours « Et en plus je parle français au travail » se tiendra dans la semaine du 20 mai 2019 et les résultats seront annoncés le lundi 27 mai.

Prix : **un séjour linguistique de deux semaines au sein de l'Alliance française de Bordeaux Aquitaine** durant l'été 2019 grâce au « **Prix de la ville de Bordeaux** » !

Plus d'informations : felicie.leurent@institut-francais.lv